

MASTER 1^{ÈRE} ET 2^{ÈME} ANNÉE MENTION INTERVENTION ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL PARCOURS INÉGALITÉS ET DISCRIMINATIONS (ID)



OBJECTIFS DU PARCOURS

Le parcours ID s'inscrit dans le choix fait, dès 2009, par l'Université Lumière Lyon 2 de promouvoir des thématiques d'enseignement et de recherche permettant d'identifier, pour mieux les traiter, les enjeux contemporains de l'égalité et répondre aux besoins de professionnalisation face à la pluralité des inégalités et discriminations. Il forme à l'expertise des règles de droit, à la compréhension des rapports sociaux de travail et aux méthodes pluridisciplinaires permettant d'élaborer et de mettre en œuvre des solutions juridiques et sociales. Son objectif est de faire acquérir une capacité d'identifier et d'analyser les problèmes d'inégalités et de discriminations, directes ou indirectes, se présentant dans divers secteurs et configurations professionnelles, voire d'anticiper les problèmes et les solutions envisageables, notamment par la maîtrise des méthodes propres à la recherche. L'offre de formation est issue du partenariat construit initialement entre l'Université de Lyon 2, l'IETL et ISM-Corum (Centre d'observation sur l'urbain et ses mutations) afin de créer la Chaire universitaire « Égalité, Inégalités et Discriminations ». En son sein sont associés des institutions publiques (internationales, nationales, régionales et locales), des entreprises, des syndicats, des associations, des personnalités universitaires, qui ont participé activement à la construction de la formation. En fonction de leurs qualifications et expériences, certain-e-s ont intégré l'équipe pédagogique. Cette collaboration participe à un travail de veille dans le suivi pédagogique et professionnel des étudiant-e-s et à une réflexion permanente sur le contenu des différents cours qui assure un parcours pleinement ancré dans les enjeux de société dans une perspective de production de savoirs pluri-situés.

DÉBOUCHÉS

Le parcours ID, pluridisciplinaire, a vocation à former aux métiers du privé, du public ou du tiers secteur qui prennent pour objet l'organisation, la gestion et l'amélioration des relations sociales via la résolution des tensions et des conflits que suscitent les formes d'inégalités et de discriminations. Métiers liés aux pratiques juridiques et judiciaires : • Avocat.es spécialisé.es • Juristes d'entreprise • Médiateurs-trices, inspecteurs-trices et autres acteurs-trices du droit du travail. Métiers liés à la GRH, au management, aux relations sociales : • Cadres spécialistes ou responsables (chez les employeurs privés, publics ou du tiers secteur) de la lutte contre les discriminations, de la promotion de l'égalité des chances, du management de la diversité • Professionnel.les de la gestion des ressources humaines • Responsables de la régulation des relations sociales et de la négociation collective • Consultant.es et expert.es de la qualité (accueil, services et process) • Ergonomes des organisations et spécialistes des conditions de travail • Responsables et représentant.es syndicaux et/ou associatif.ves.

Métiers liés à la mise en œuvre des politiques publiques :

- Responsables de projet de plan territorial de lutte contre les discriminations ou de plan local pour l'insertion et l'emploi
- Chargé.es de mission pour l'insertion par l'activité économique et travailleur-e-s sociaux
- Chargé.es de mission et d'études pour l'égalité des chances (hommes-femmes, handicap, salariés âgés, jeunes, immigrés ou considérés comme tels, etc.) des collectivités locales, des organismes HLM, des bailleurs privés, des hôpitaux, des universités ou de toutes autres organisations
- Délégué.es des politiques publiques et privés sur ces questions.

Métiers liés à l'enseignement supérieur : • Enseignant.es-chercheur.es.

PUBLICS VISÉS

Effectifs attendus : selon les parcours, de 20 à 30 étudiants par an, en formation initiale et continue.

Mention ouverte aux étudiants disposant d'une Licence en Sciences Humaines et Sociales ou équivalent. Sous certaines conditions de validation de leurs acquis professionnels, la mention est ouverte aux étudiants en formation continue.

Publics visés : étudiants qui souhaitent s'orienter vers les métiers d'encadrement de l'intervention et du développement social, en appui sur une analyse réflexive de l'action (études et conseil, coordination, ingénierie, développement, formation, etc.).

ADMISSION

Suite à la publication de la loi n°2016-1828 du 23 décembre 2016, l'admission en master 1^{ère} année est subordonnée au succès de l'examen d'un dossier de candidature suivi le cas échéant d'un entretien et/ou d'épreuves écrites. Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes : formulaire de candidature, lettre de motivation, curriculum vitae, diplômes et relevés de notes des études supérieures en France ou à l'étranger. Pour certaines mentions de master, des pièces complémentaires peuvent être exigées. Les dates limites de dépôt des dossiers de candidature sont fixées chaque année universitaire et font l'objet d'une publication sur le site internet de l'université Lyon 2.

Sont concerné.es les étudiant.es de l'université Lyon 2, les étudiant.es venant d'un autre établissement d'enseignement supérieur français ou de l'Union européenne, ainsi que les candidat.es à la VAE. Les étudiant.es de nationalité étrangère hors Union européenne suivent la procédure CampusFrance ou déposent un dossier de candidature selon leur situation.

OUVERTURE INTERNATIONALE

La mention est adossée à des réseaux de recherche internationaux et au Bureau international du travail (BIT). Possibilité pour les étudiants en formation initiale de poursuite d'études ou de semestres de mobilité dans une université étrangère. Chacun des trois parcours propose des échanges internationaux spécifiques.

CONTENU DE LA FORMATION

Semestre 1

UE A1 Dynamique d'intervention par la recherche

- "De l'expertise à l'intervention" (CM)
- Conduite de projet (TD)
- Autoformation guidée (à distance)

UE B1 Fondements interdisciplinaires des enjeux d'égalité et de vulnérabilité

- Philosophies politiques (TD)
- Principes juridiques et champ du droit (TD)
- Sociologie des inégalités sociales (TD)
- Approches ergonomiques (TD)

UE C1 Fondements interdisciplinaires des enjeux d'égalité et de vulnérabilité

- Approches économiques des inégalités (TD)
- Dispositifs gestionnaires (TD)
- Histoire contemporaine des discriminations (TD)
- Droit et reconfigurations institutionnelles (TD)

Semestre 2

UE A2 Rapports de travail et discriminations

- Gestion des ressources humaines de la "Diversité" (CM)
- Gestion RH de la "Diversité" (TD)
- Sociologie des compétences (CM)
- Anglais spécialisé

UE B2 Approche comparative des politiques

- Institutions et droit international (BIT Genève) (TD)
- Politiques et droit de l'UE en matière d'Égalité (CM)
- Politiques publiques nationales (TD)
- Action publique et lutte contre les discriminations (IEP) (CM)

UE C2 Dispositifs et outils

- Approches nationales et internationales (BIT Genève) (TD)
- Approches locales (TD)
- Principes et règles de la protection et de la SS (TD)
- Conduite de projet personnel (TD)
- Autoformation guidée (à distance)

Semestre 3

UE A3 Dynamique d'intervention par la recherche

- 3 journées d'étude CMW + 2 partenaires (CM)
- Conduite de projet professionnel (TD)
- Autoformation à distance

UE B3 Quatre rapports sociaux significatifs de discriminations et inégalités

- Sexe et genre (CM)
- Santé et handicap (CM)
- Origine ethnique et race (CM)
- Age et vieillissement (CM)

UE C3 Mutations du travail et enjeux de management

- Enjeux de rémunération (TD)
- Enjeux de carrière (TD)
- Enjeux de santé et de sécurité (TD)
- Enjeux d'organisation et de temps de travail (TD)

1 UE au choix parmi :

UE D3 Conflits, négociations et modernisation

- Gestion et outils RH de la diversité (TD)
- Discriminations à l'embauche et dans l'emploi (TD)
- IRP, rôle syndical et action collective (TD)
- Recours judiciaires et non judiciaires (TD)

OU UE D3 Analyser et conceptualiser les enjeux contemporains de l'égalité

- Séminaire sur les enjeux contemporains des problématiques d'inégalités et de discriminations (TD)
- Ateliers de recherche autour de la mise en pratique des approches théoriques (TD)

Semestre 4

UE Stage professionnel ou VAE liés à l'expérience professionnelle

- Stage
- Rédaction du mémoire
- Autoformation guidée

CONTACT : INSTITUT D'ÉTUDES DU TRAVAIL DE LYON (IETL)

Secrétariat

Tél. : 04.78.69.72.91

Mail : ietl-id@listes.univ-lyon2.fr

Responsable pédagogique

Sylvie MONCHATRE

DROITS D'INSCRIPTION :

Droits d'inscription 2019/2020 en master 243 euros
+ Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) 91 euros.

LIEU DES COURS

Campus Berges du Rhône
4 bis rue de l'Université, 69007 Lyon